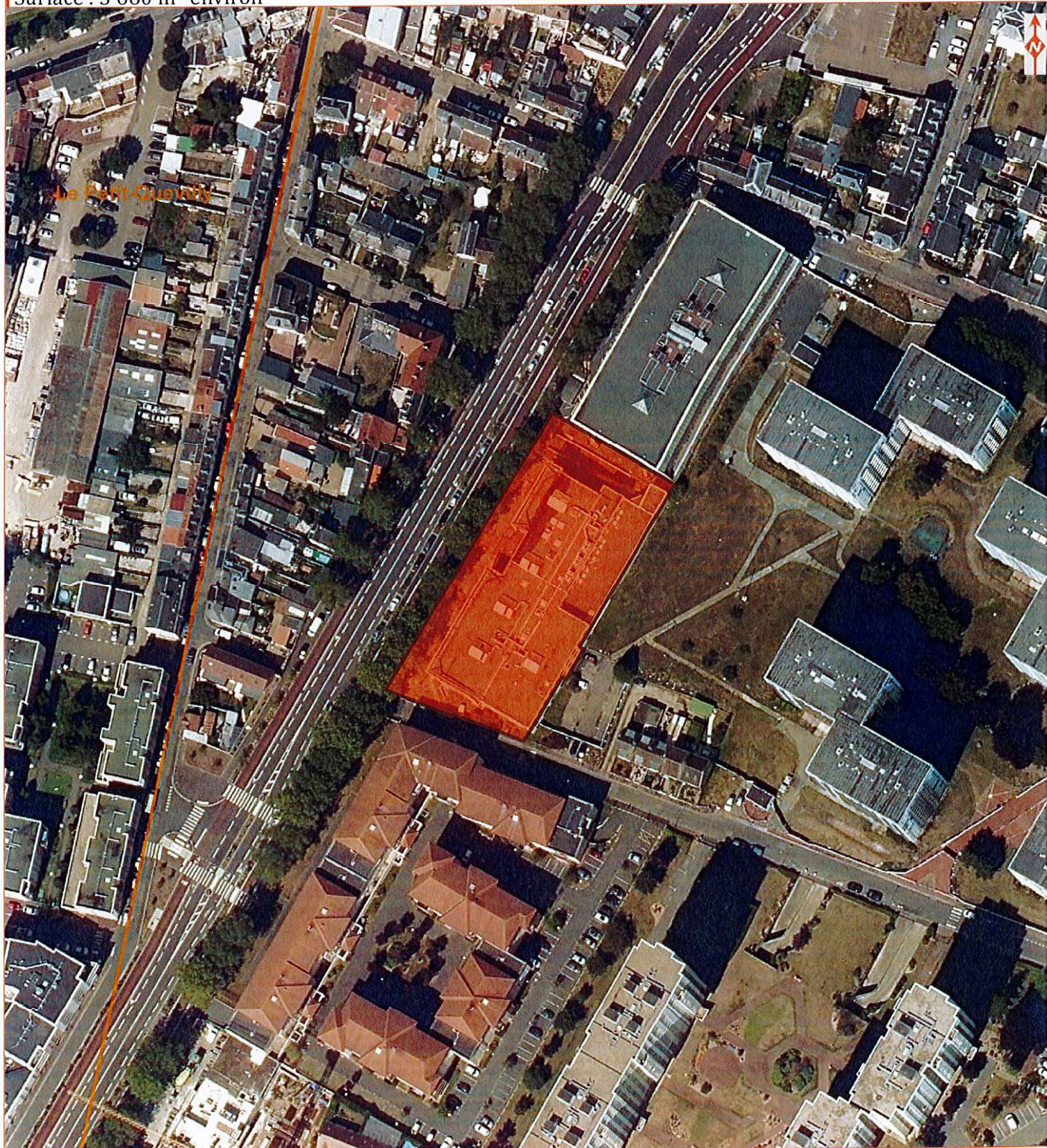


Département de la Seine-Maritime  
Rouen





Code Opération: 900 122  
Surface : 3 660 m<sup>2</sup> environ



Sources : BD Ortho 76 - IGN - 2020

Cartographie : N.D. (EPF Normandie) le 10/05/2024

-  Emprise concernée par l'opération
-  Limites communales

Plan annexé à la convention signée le :

0 12,5 25 50







**PAF de la VILLE DE ROUEN  
N° 900 122 - IMMEUBLE SANTORIN**

<b><u>DONNEES TERRITOIRE</u></b>	
Code insee+Nom commune	76 540 - ROUEN
Nombre habitants	111 360 habitants (Ville)
EPCI	Métropole Rouen Normandie
Territoire convention Région	METROPOLE CODAH CUCLM VILLES MOYENNES AUTRES

<b><u>INTERVENTION DEMANDEE A L'EPF</u></b>	
Date de la prise en charge :	DIR 19/01/2017 - Opération maintenue
Nature de l'intervention	ACQ NL PRISE EN CHARGE
Projet de la collectivité (ou description de la mission)	La Ville de ROUEN a sollicité l'EPF, dans le cadre d'une DIA reçue le 5 décembre 2016 en mairie, pour l'acquisition de deux parcelles cadastrées Section HY n° 420 et 422, d'une superficie totale de 3 715 m <sup>2</sup> , comprenant l'Immeuble SANTORIN, 31 avenue de la Libération. Ces parcelles sont situées dans le périmètre de l'opération d'aménagement « pépinières », qui fait l'objet d'un projet dont l'OPH ROUEN HABITAT est le maître d'ouvrage. L'acquisition et la démolition de cet immeuble permettront d'améliorer la connexion entre le futur quartier et l'avenue de la Libération, et de travailler un front bâti plus cohérent et qualitatif. A ce titre, le fonds friches est sollicité.
Critères PPI 2017-2021	Densité 30 log/ha Mixité : 20 % LLS
Engagements partenaires (CRF/CAF/PAF)	Au 31 décembre 2020, l'EPF porte au titre de cette opération un stock d'un montant brut de 1 162 616,93 €
Outils fonciers	DROIT DE PREEMPTION URBAIN + AMIABLE

**REFERENCES CADASTRALES DES PARCELLES A ACQUERIR**

Section	Numéro	Superficie (m <sup>2</sup> )	Adresse
Cf. Plan ci-joint			
<b>TOTAL</b>			

**DESCRIPTION DU SITE (ACTUEL)**

--

**INFORMATIONS LIEES A L'URBANISME**

PLUi approuvé le 13/02/2020 – Zone UAA (zone urbaine mixte à dominante habitat de centralité) – ER réservé pour réalisation d'un mail piétonnier

**OBSERVATIONS**

--

**FINANCEMENT DE L'INTERVENTION**

Enveloppe globale prise en charge (HT)	1 150 000 €
AE	
CP (+année prévisionnelle)	

**PARTENARIATS DE L'INTERVENTION EPF (AXE 4 / ELARGIR LES PARTENARIATS)**

Demandeur intervention	Commune Choisissez un élément.
	Choisissez un élément.
Autres partenaires	Choisissez un élément.
	Choisissez un élément.

**AUTRES INTERVENTIONS DE L'EPF SUR LE SITE**

Autres interventions <b>déjà réalisées</b> par l'EPF	Choisissez un élément.
Description/date de prise en charge	
Autres interventions <b>envisagées</b> par l'EPF	Choisissez un élément.
Description/date prévisionnelle	



